



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Elections législatives anticipées :  
Liberté et indépendance de la fédération !

Les élections européennes ont rendu leur verdict et le président de la République a annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale. Ainsi les 30 juin et 7 juillet les citoyens se prononceront démocratiquement pour élire leurs nouveaux représentants au parlement.

La fédération des services publics CFE CGC ne portera aucun avis ni soutien à qui que ce soit dans ce contexte politique et médiatique, ce n'est pas son mandat !

Les représentants du personnel élus au sein de la fonction publique et des services publics continueront d'exercer en responsabilité leur mission de défendre les intérêts collectifs et individuels de tous les agents publics.

La fédération participera ainsi à un nouveau dialogue social avec les nouveaux élus en responsabilité quand le moment sera venu.

La fédération ne vendra pas ses convictions de liberté, d'indépendance et de proposition.

La fédération reste au coté des agents des services publics dans leur tâche difficile, d'assurer notre trésor commun : les services aux citoyens.

Car c'est un engagement quotidien qui échappe au calendrier électoral et qui intervient dans la sécurité, dans les établissements hospitaliers, dans l'enseignement, dans les territoires et collectivités, dans la justice, dans les forêts, dans l'emploi, la formation, dans les douanes, dans les incendies, dans les finances publiques, dans le courrier....

Et tant d'autres encore !!!



<https://www.cfecgcfp.org>



[fonctions.publics@cfecgcfp.org](mailto:fonctions.publics@cfecgcfp.org)